

An aerial photograph of a wind farm in a lush green valley. Numerous white wind turbines are scattered across the rolling hills, which are covered in vibrant green crops. The sky is clear and blue, and the overall scene is bright and sunny.

Projet éolien de Champalounat

Atelier de concertation n°1

23 novembre 2022

L'équipe représentée aujourd'hui



Frédéric RABIER

Responsable Développement Sud-Ouest



Céline HUNOT

Cheffe de projets



Charline VIALLE

Associée



David HEINRY

Président associé



Mathilde GONZALEZ

Consultante



Les objectifs de l'atelier de concertation

01

Vous partager
l'avancement du projet et
ses dernières actualités

02

Répondre à vos questions
sur l'éolien et le projet

03

Co-construire
ensemble certaines
parties du projet

Le déroulé de l'atelier de concertation

18h30

Introduction

18h40

Présentation du projet
> Questions / réponses

19h15

**Co-construction sur l'étude
paysagère et les projets locaux**
> En sous-groupe

20h20

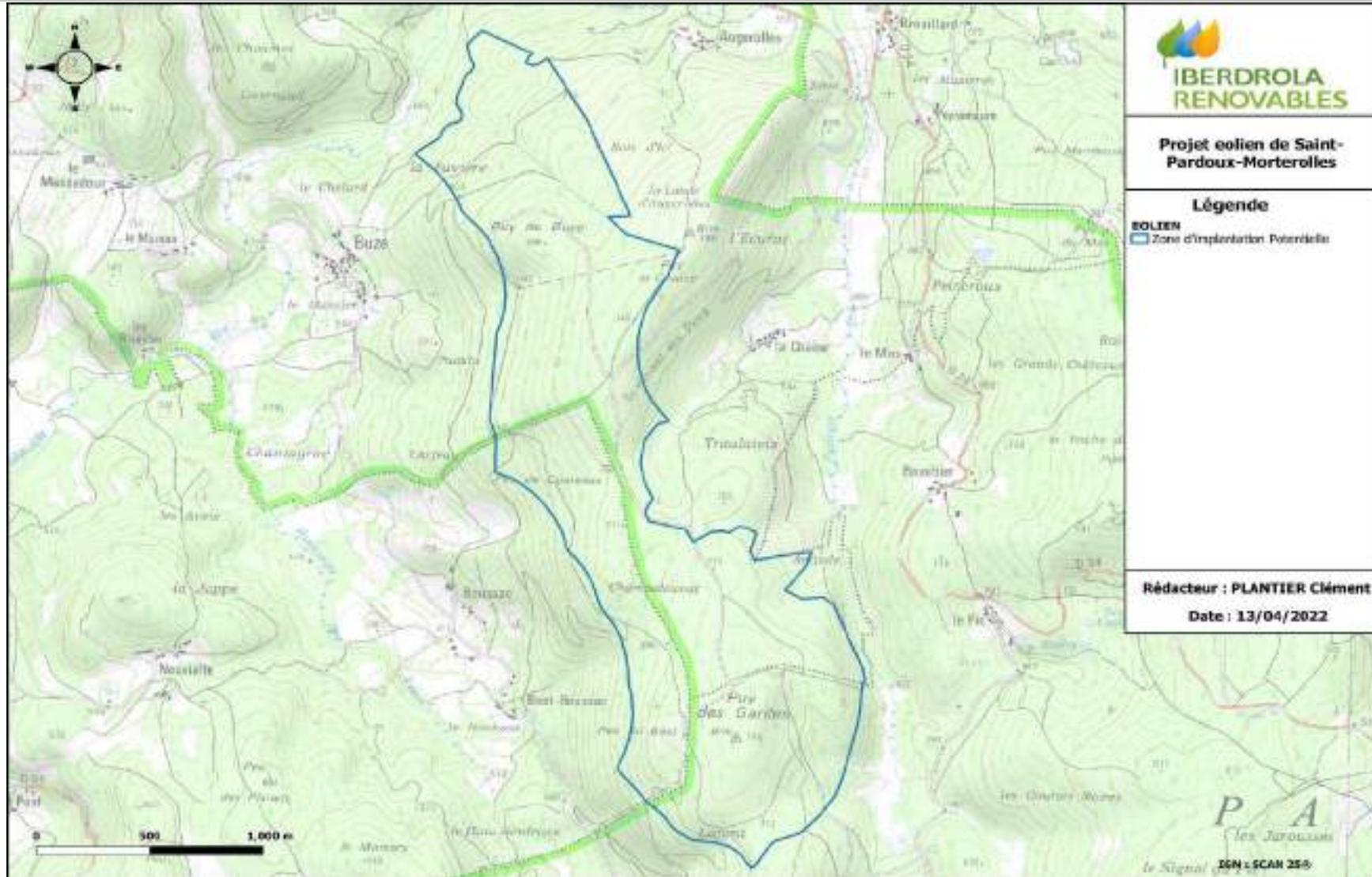
Conclusion

20h30

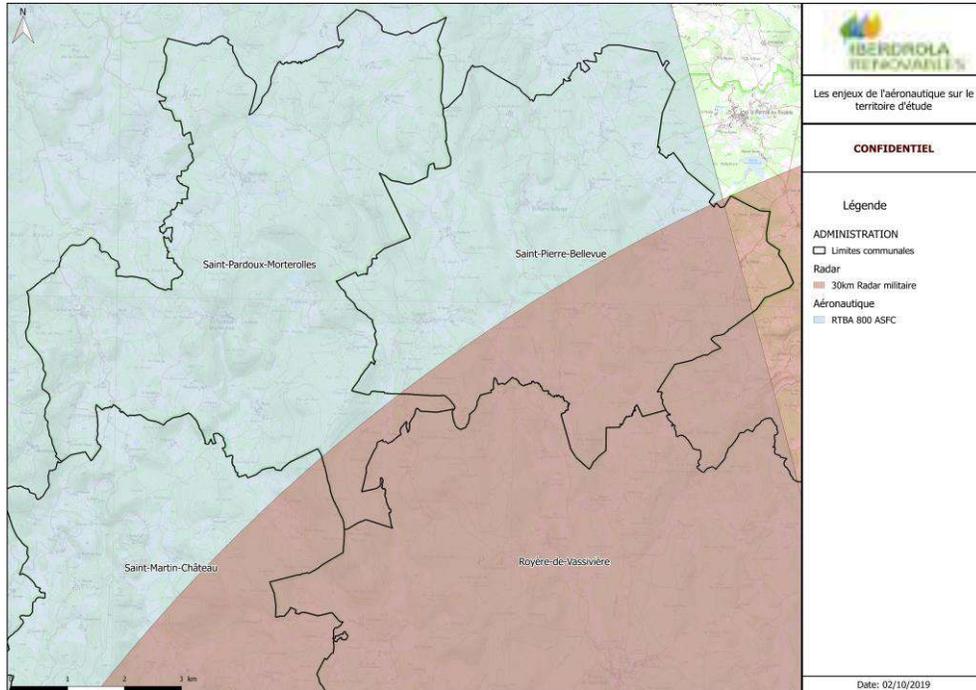
**Derniers échanges
autour d'un verre**

01 Le projet éolien et ses actualités

La zone d'implantation potentielle

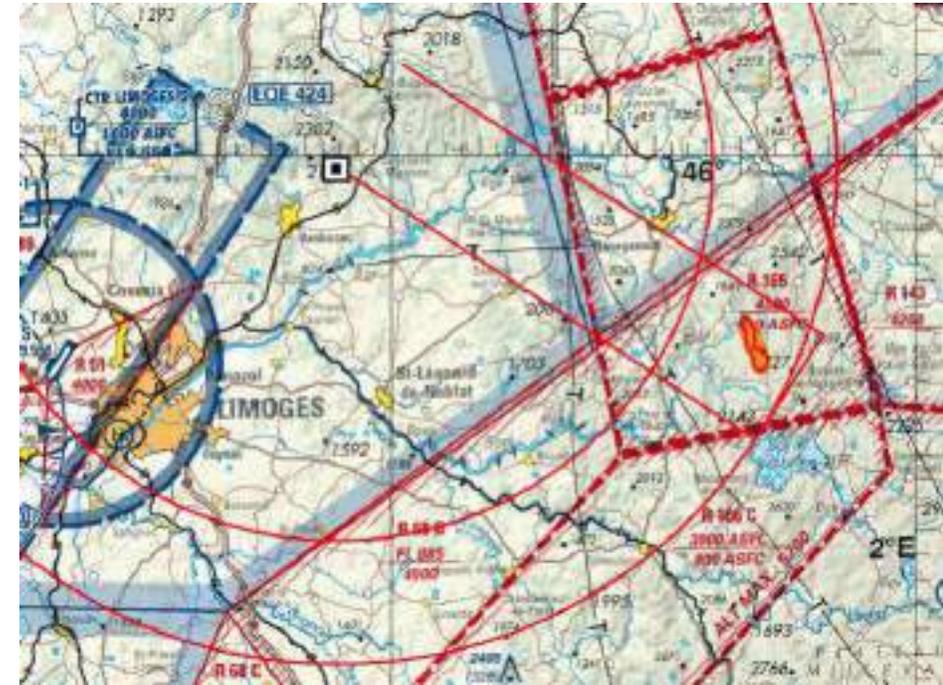


Les contraintes aéronautiques



Armée

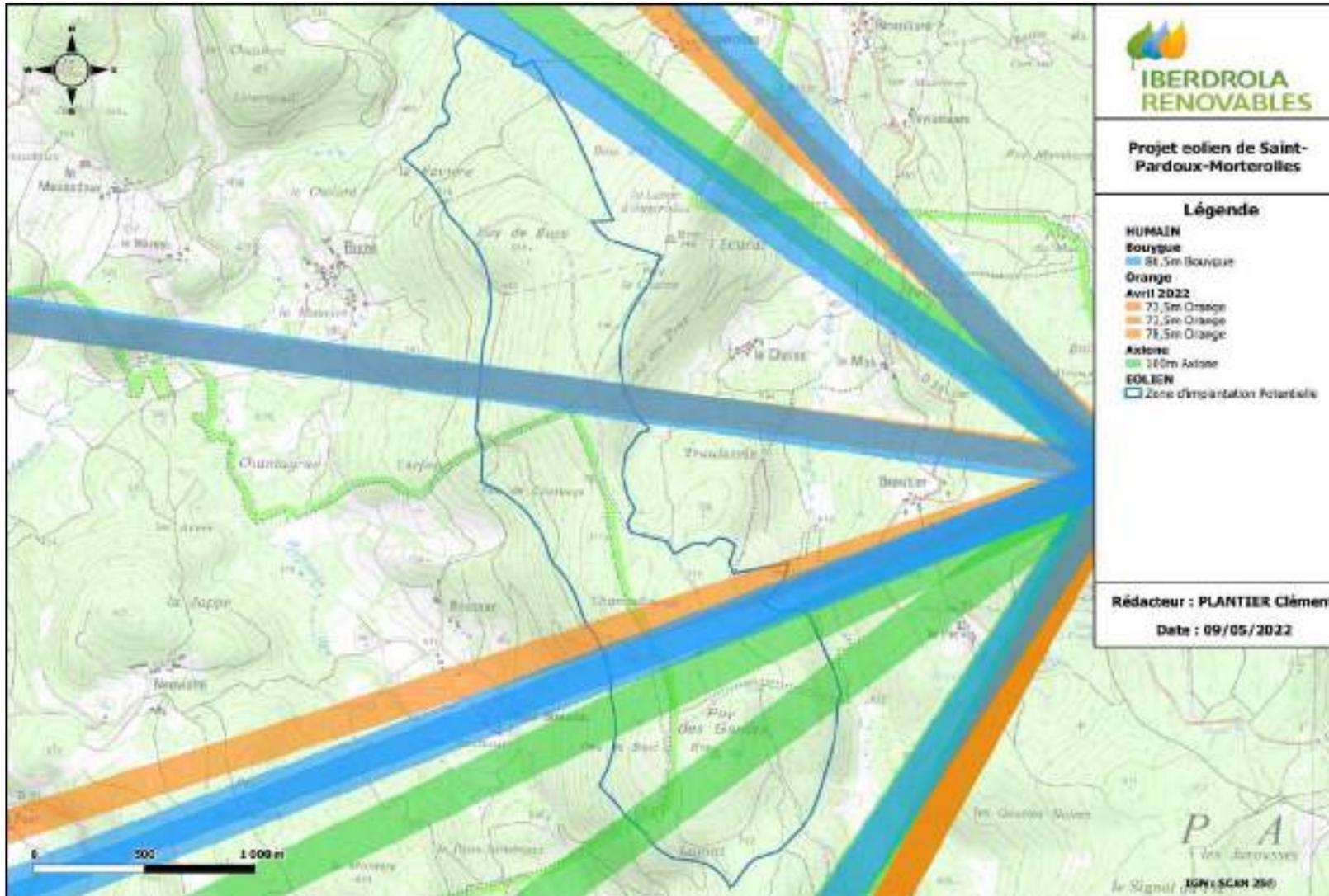
- Sous contrainte **RTBA** ne permettant pas de dépasser une hauteur maximale de **150 m** en bout de pale.



Aviation civile (DGAC)

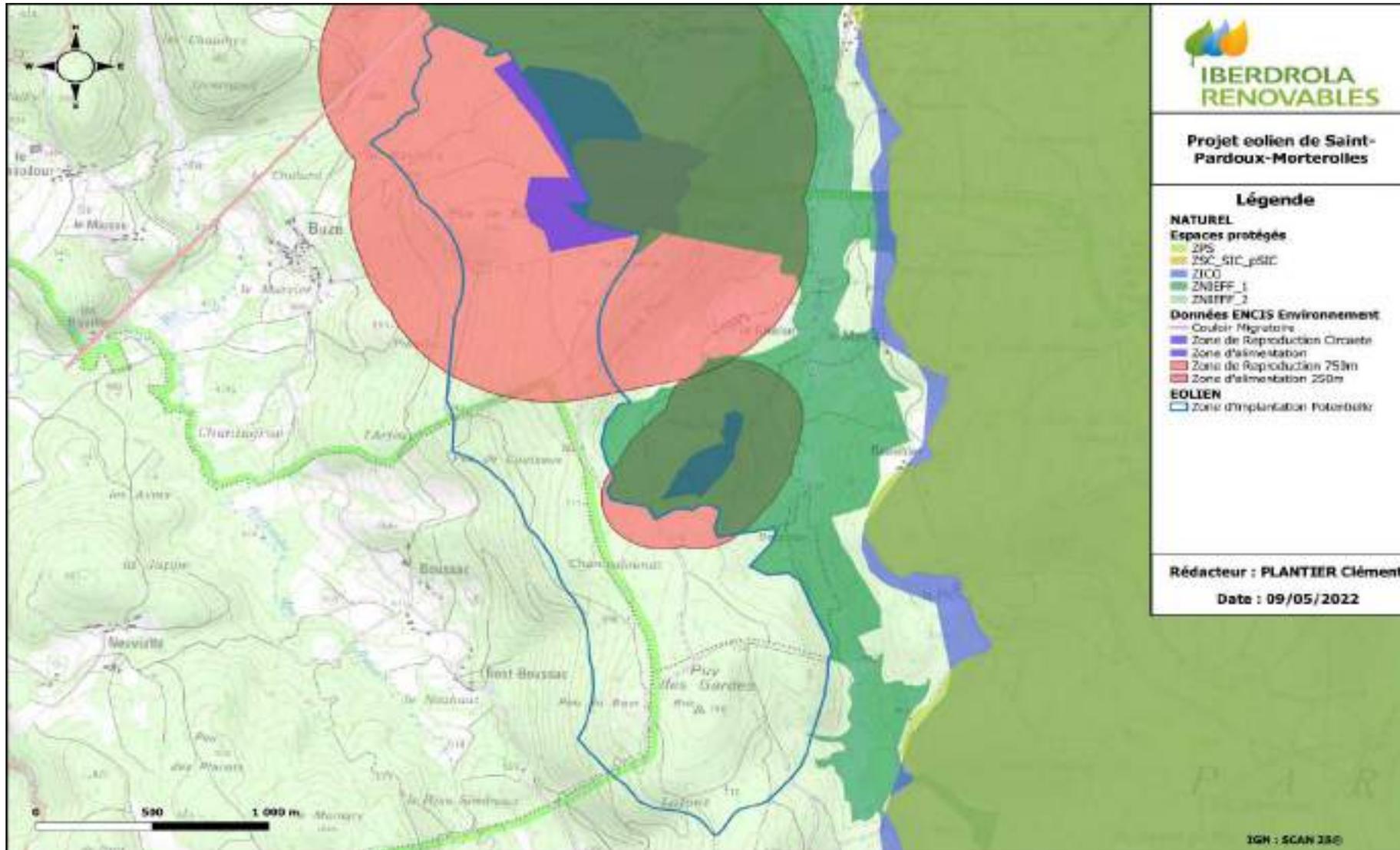
- Sous contrainte aéronautique : éoliennes limitées **entre 850 et 900 m d'altitude**.

Les contraintes des faisceaux hertziens

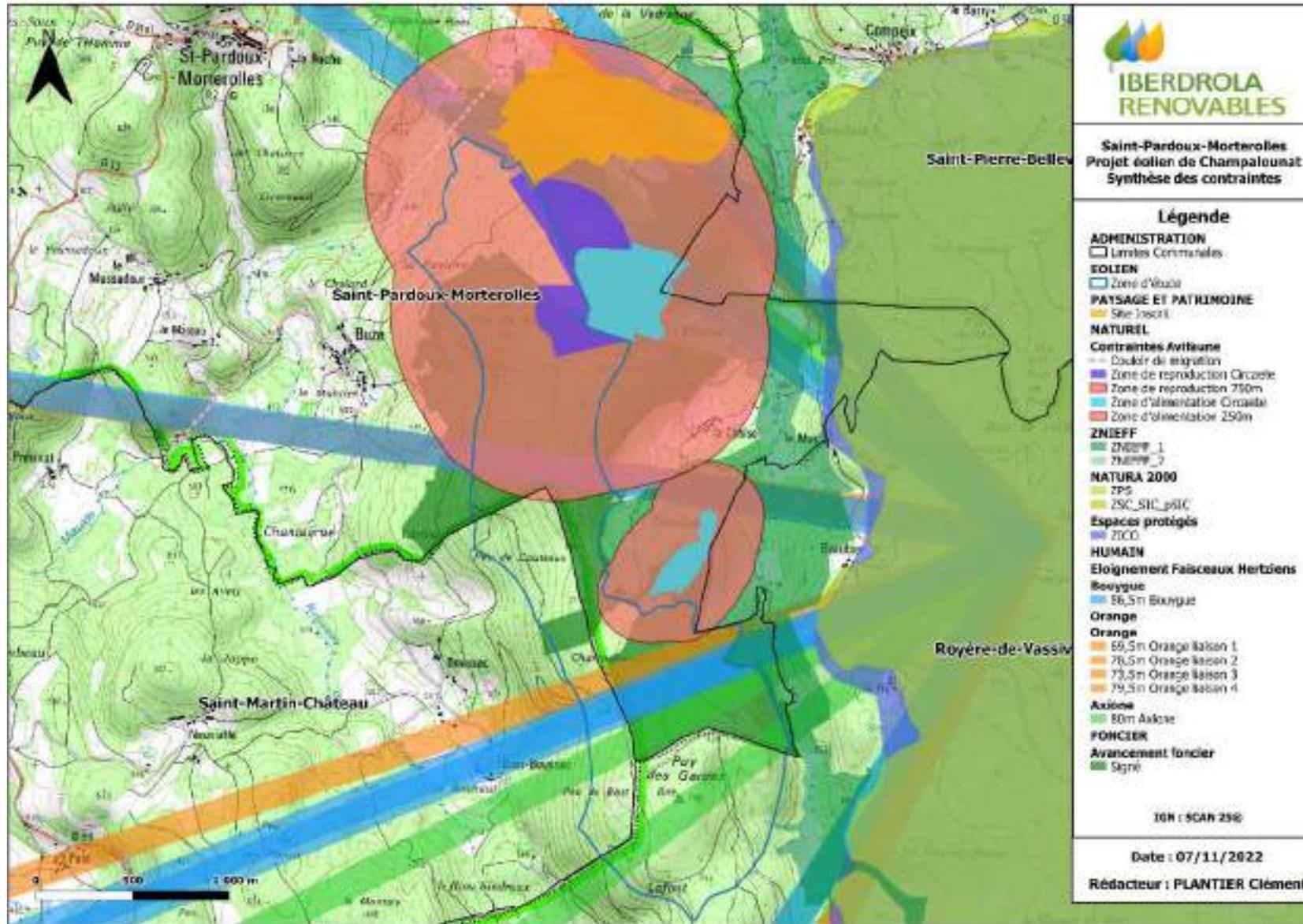


De nombreux faisceaux interagissent avec la zone d'implantation :
Orange , Axione, Bouygues

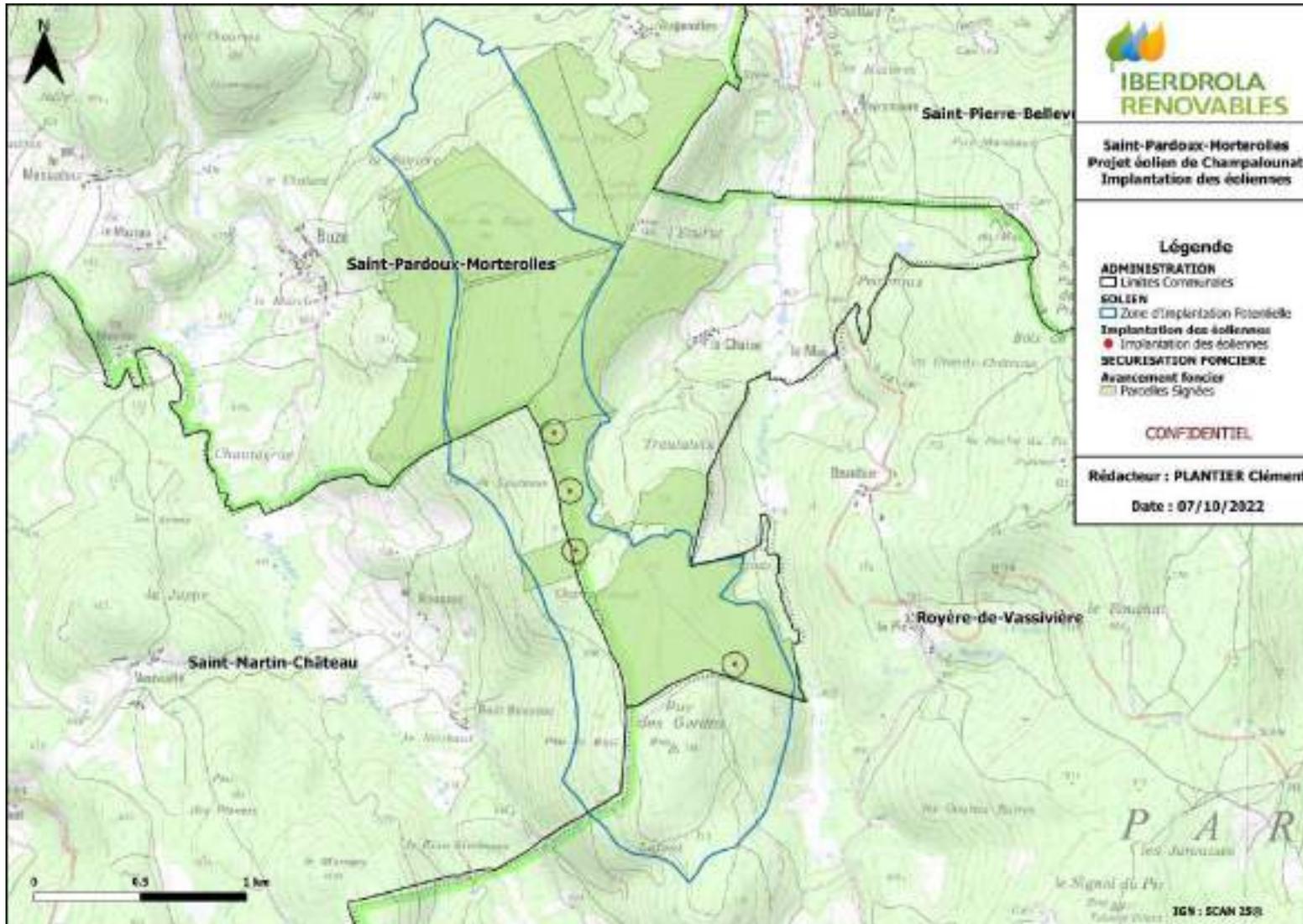
Les contraintes environnementales



Les grandes caractéristiques du projet



Les grandes caractéristiques du projet



4 éoliennes sur Saint Pardoux-Mortierolles

150 m en bout de pale

500 m min de distance aux habitations

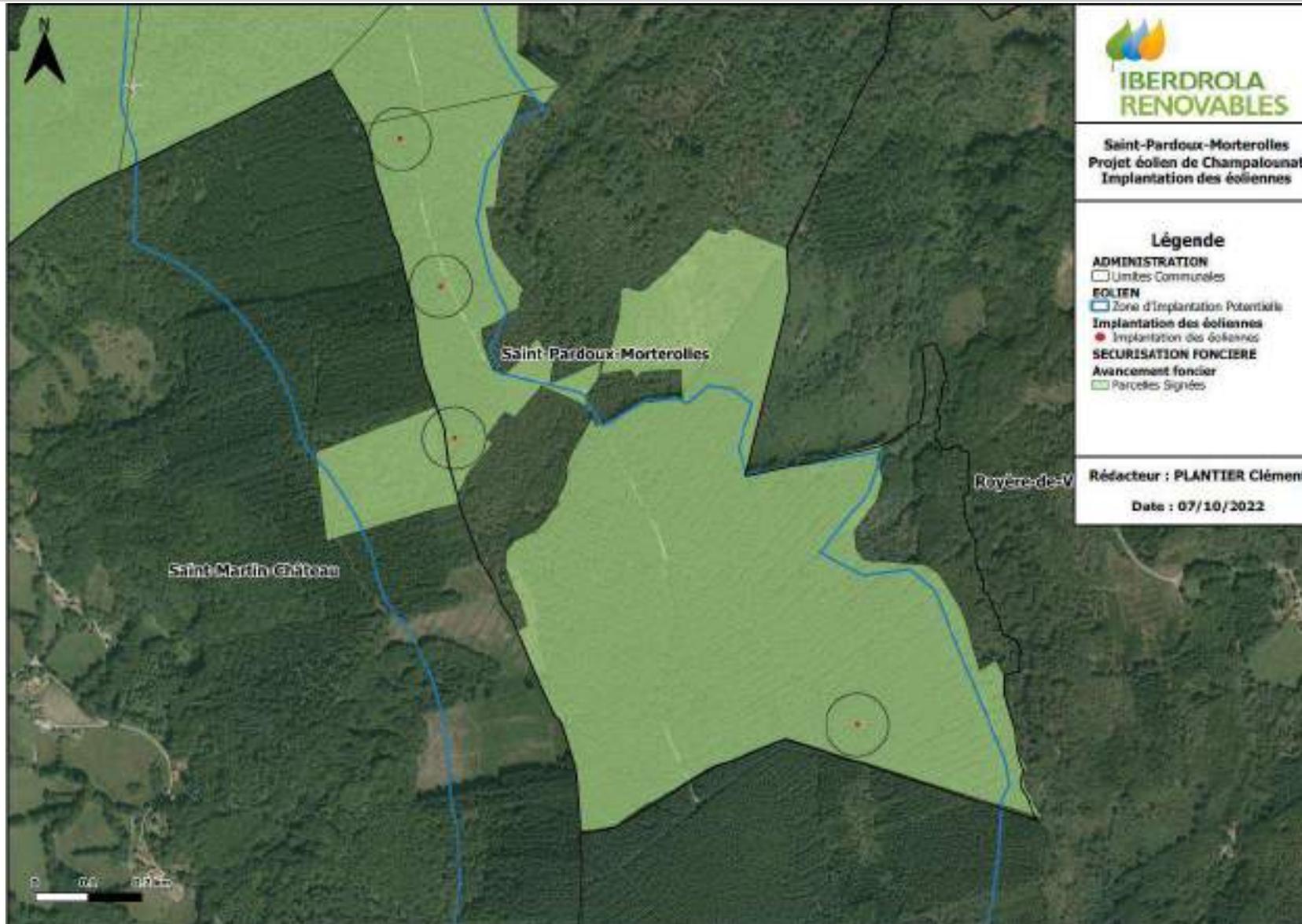
3,6 MW de puissance unitaire

33 GWh de production annuelle d'électricité

Une production capable de couvrir les besoins en électricité d'environ **7000 foyers***

*Soit la consommation équivalente de 7000 foyers avec : 4,86 MWh/foyer/an, soit 33 000 MWh / 4,86 MWh = 6790, soit environ 7000 foyers.
(Sources : INSEE + données IBERDROLA)

Les grandes caractéristiques du projet



Avez-vous des questions sur le
projet, ses contraintes et son
implantation ?

Le calendrier du projet



Les études de faisabilité

L'étude des vents



OBJECTIFS

- > Mesurer l'orientation et la vitesse des vents
- > Définir le type d'éoliennes à installer



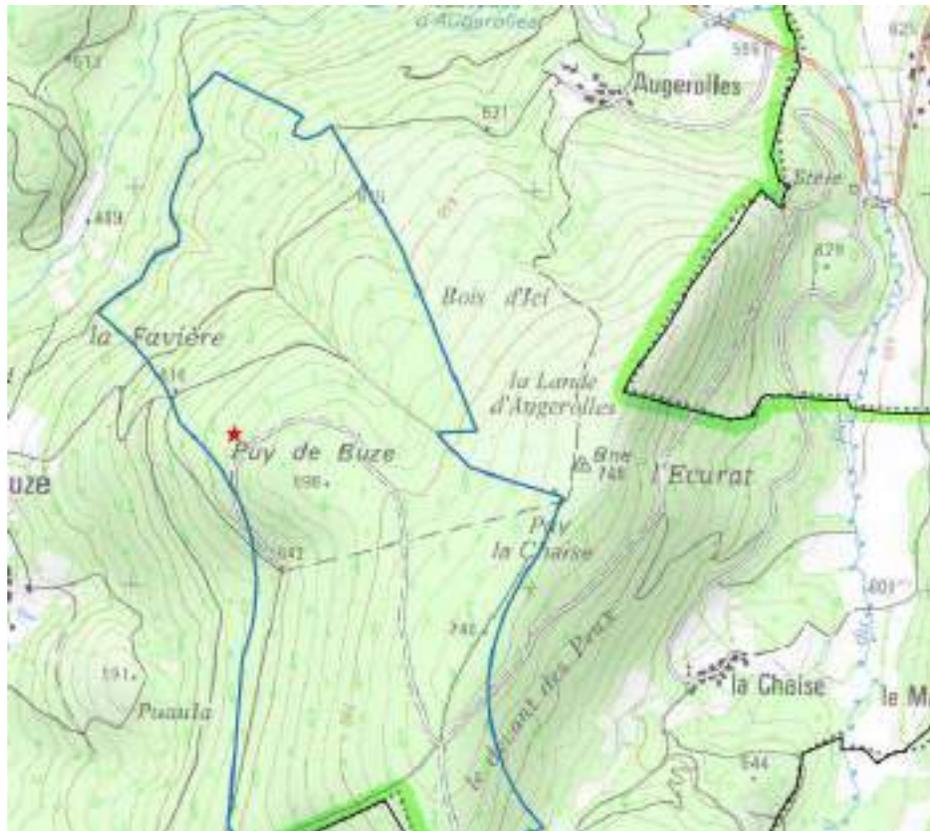
MÉTHODOLOGIE

1. Installation d'un 1^{er} mât de mesure (avril 2021)
2. Pose d'un LiDAR (mars 2022) et d'un 2nd mât de mesure (avril 2022)
3. Analyse des résultats
4. Identification des modèles de machines adaptés au territoire

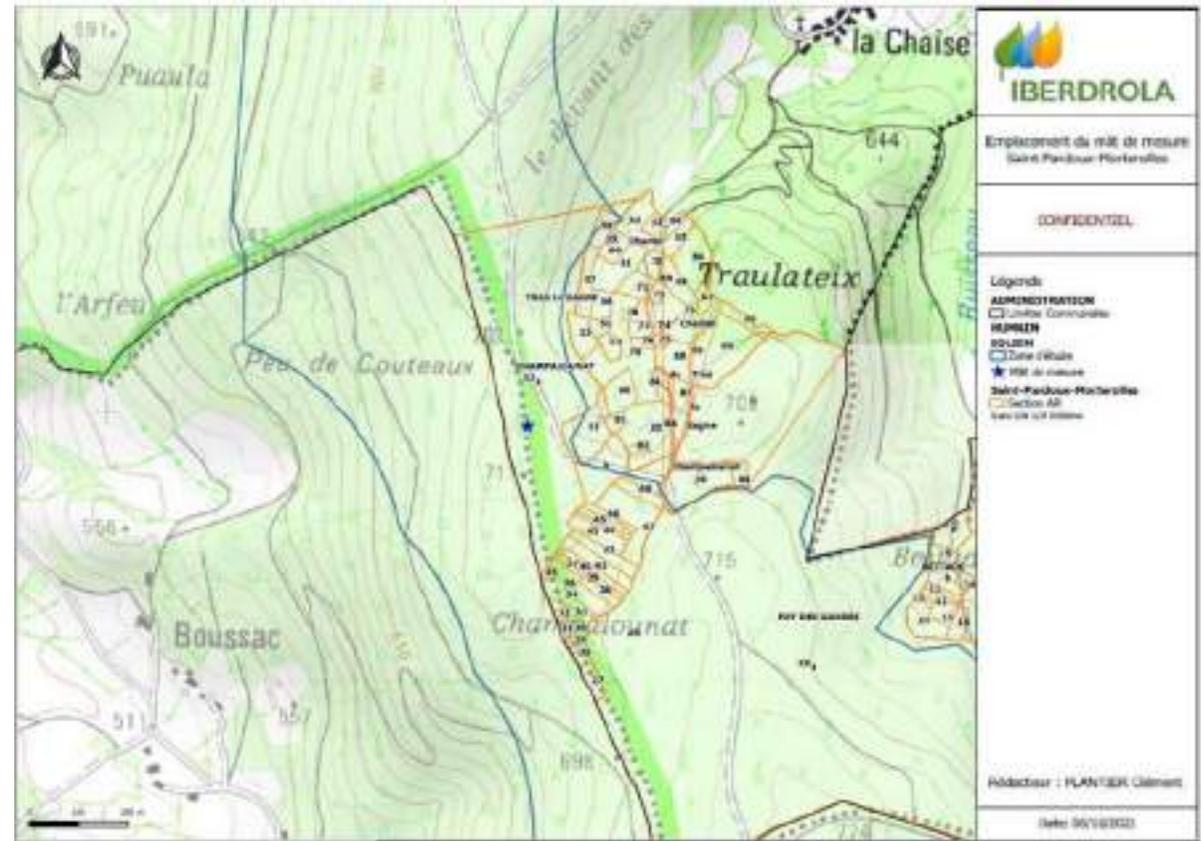
Les études de faisabilité

L'étude des vents

Premier mât 2021 (« SPM 1 »)



Deuxième mât et Lidar 2022 (« SPM 2 »)

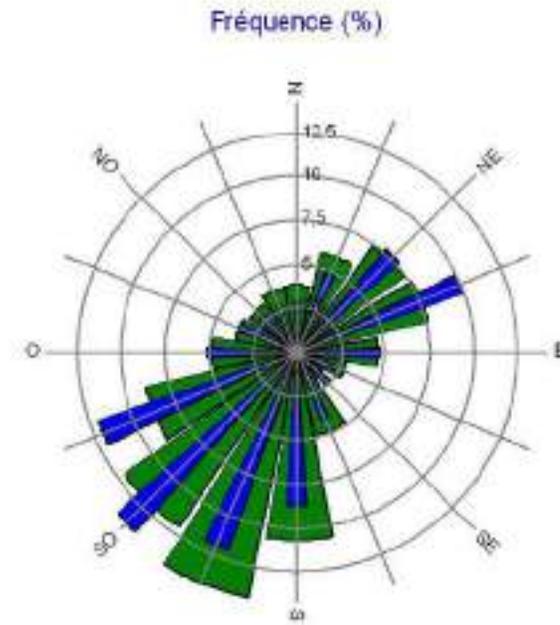


Les études de faisabilité

L'étude des vents

✓✓✓ RÉSULTATS

- > Vitesse de vents moyenne de 6,75 m/s, soit **24,3 km/h**
- > Directions principales de vent : Sud-Ouest et Nord-Est



Référence : Etude windPRO 2019



Les études de faisabilité

L'étude acoustique



OBJECTIFS

- > Mesurer le bruit résiduel de la zone d'étude du projet
- > Modéliser le bruit généré par le futur parc éolien
- > Assurer la conformité des machines à la réglementation



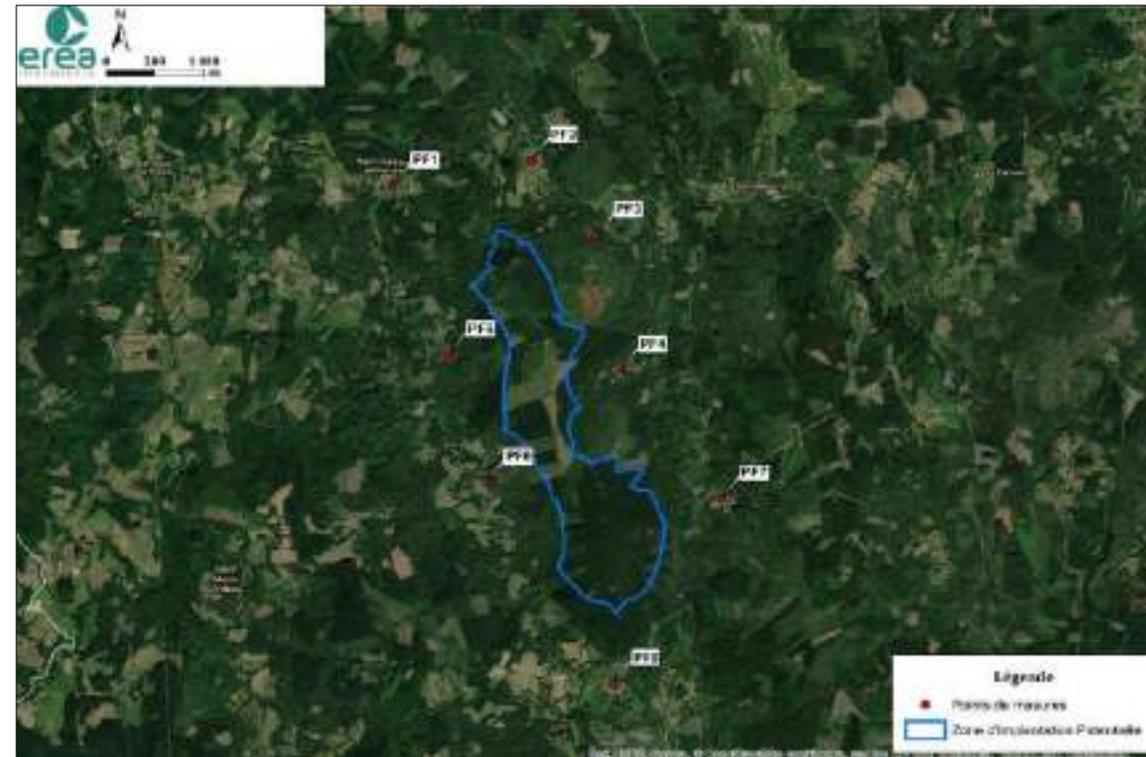
MÉTHODOLOGIE

1. Pose de sonomètres (micros) pour mesurer le bruit résiduel (situation actuelle)
2. Modélisation de l'impact acoustique du parc (bruit ambiant futur)
3. Calcul des émergences*
4. Optimisation du parc (proposition de plan de bridage)
5. Campagne de vérification (une fois le parc construit)



RÉSULTATS

- > 8 points de mesures autour de la ZIP



Les études de faisabilité

L'étude environnementale



OBJECTIFS

- > Etudier la zone d'implantation et les potentielles contraintes environnementales
- > Identifier les impacts potentiels d'un parc éolien sur les milieux naturels, la flore environnante, la faune terrestre, l'avifaune (les oiseaux) et les chiroptères (les chauves-souris)



MÉTHODOLOGIE

1. Etude bibliographique du contexte environnemental local
2. Sorties écologiques sur site, par des experts
3. Réalisation de l'état initial de la zone
4. Définition des impacts
5. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser)
6. Contrôles réguliers une fois le parc en service

Les études de faisabilité

L'étude environnementale



RÉSULTATS

- > Présence de l'axe migratoire de la Grue cendrée et du Milan royal au nord de la zone d'étude. Emprise de 1000 m maximum pour l'implantation des éoliennes ou trouée de 800 m.
- > Potentielle zone de nidification du Circaète-Jean-le-Blanc. Mise en place d'une zone tampon de 750 m (si zone de reproduction) ou de 250 m (si zone d'alimentation).
- > 15 à 21 espèces de chiroptères identifiées à enjeux élevés à forts
- > Des espèces animales terrestres (mammifères, reptiles, amphibiens, etc.) aux enjeux faibles à modérés.
- > Une diversité floristique notable (170 espèces végétales, dont 5 plantes patrimoniales).



Avez-vous des questions sur le
projet et ses études ?

02 La co-construction autour du projet

Sous-groupe : L'étude paysagère

L'étude paysagère



OBJECTIFS

- > Déterminer les sensibilités paysagères et patrimoniales du territoire.
- > Préconiser des implantations d'éoliennes préservant la cohérence paysagère.

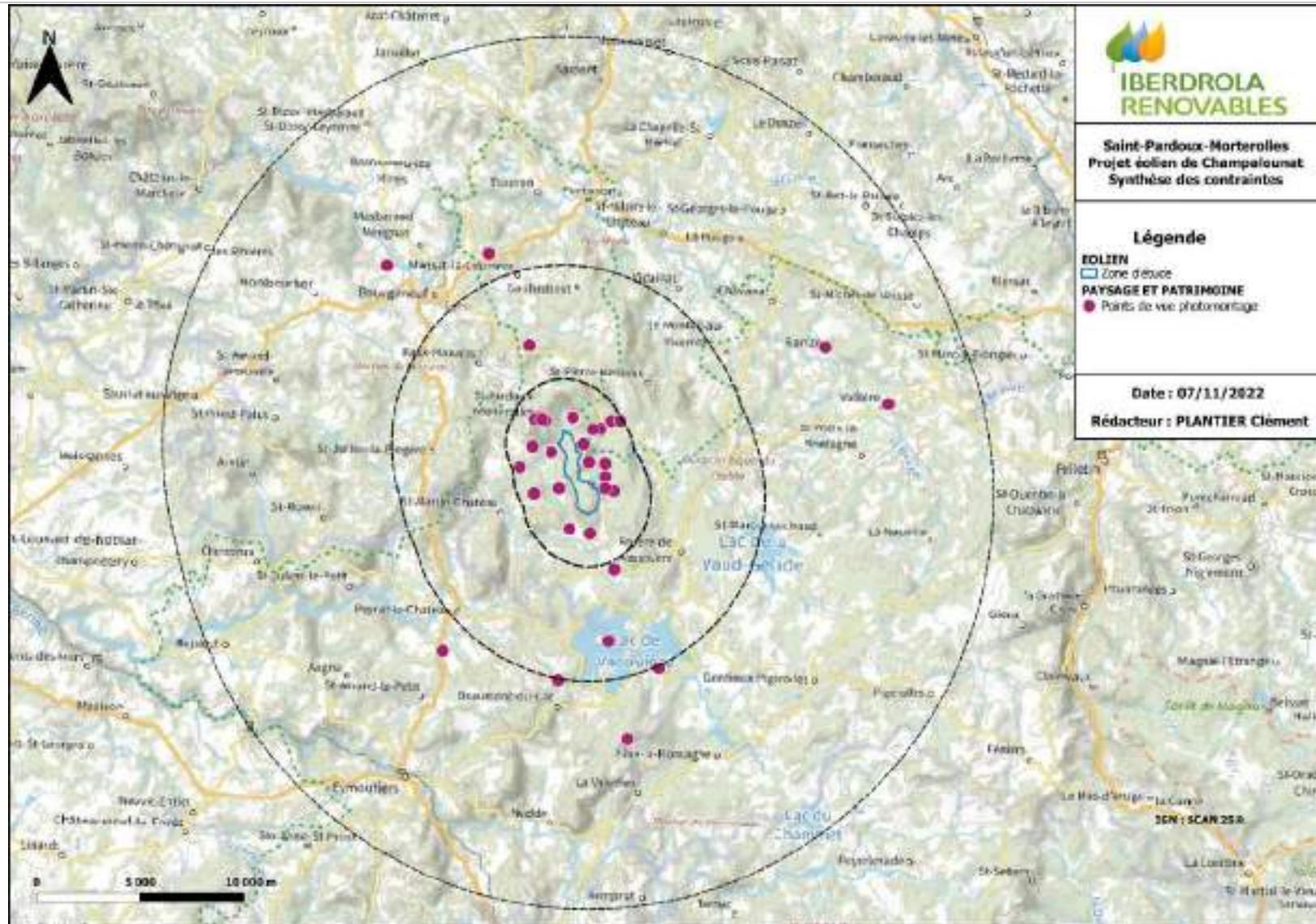


MÉTHODOLOGIE

1. Recensement des éléments patrimoniaux et touristiques importants
2. Classement des éléments selon leurs enjeux et analyse des structures du paysage
3. Réalisation de photomontages
4. Préconisations de trames d'implantation

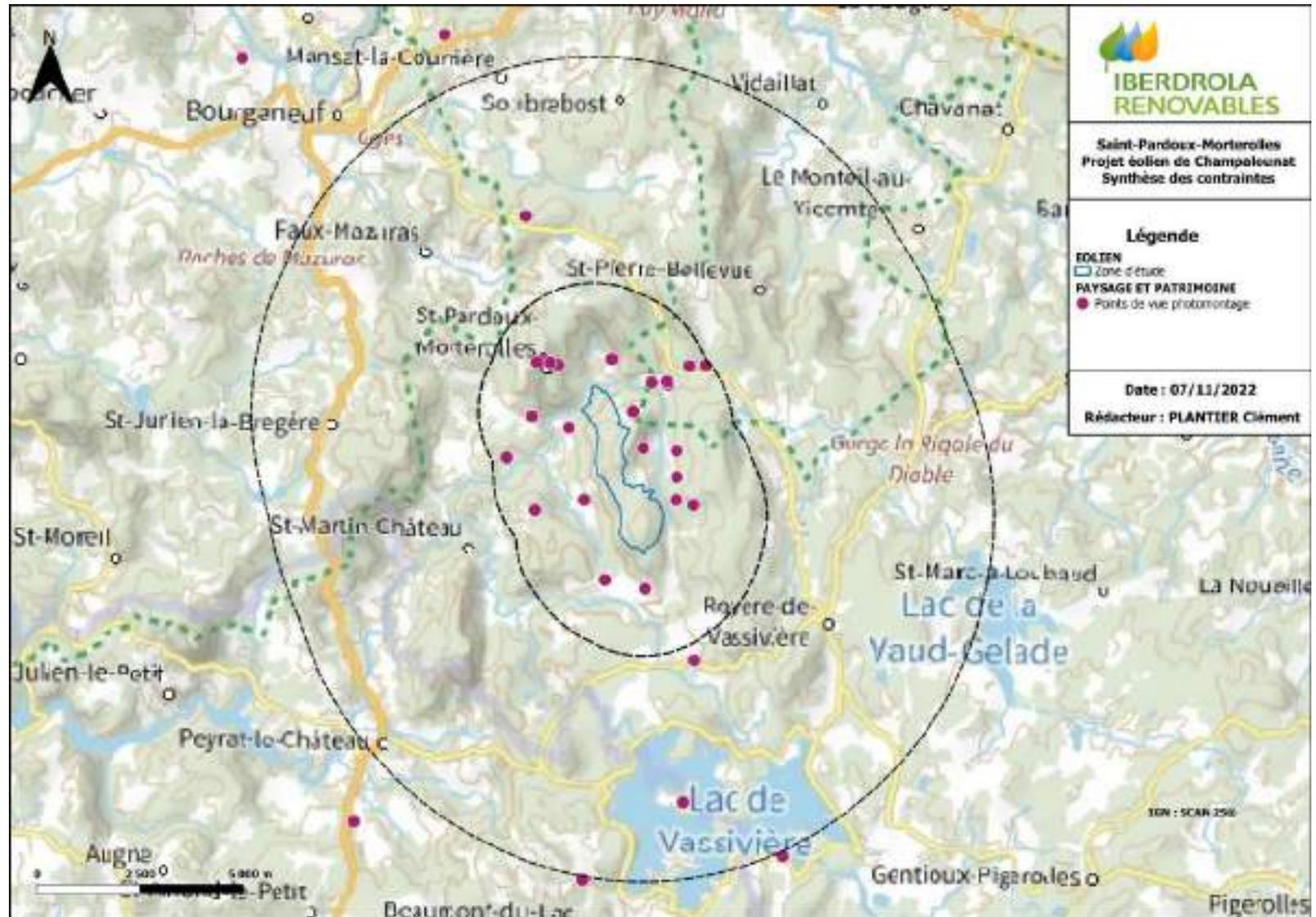
L'étude paysagère

Points de vue des
3 aires d'étude :
immédiate,
rapprochée et
éloignée



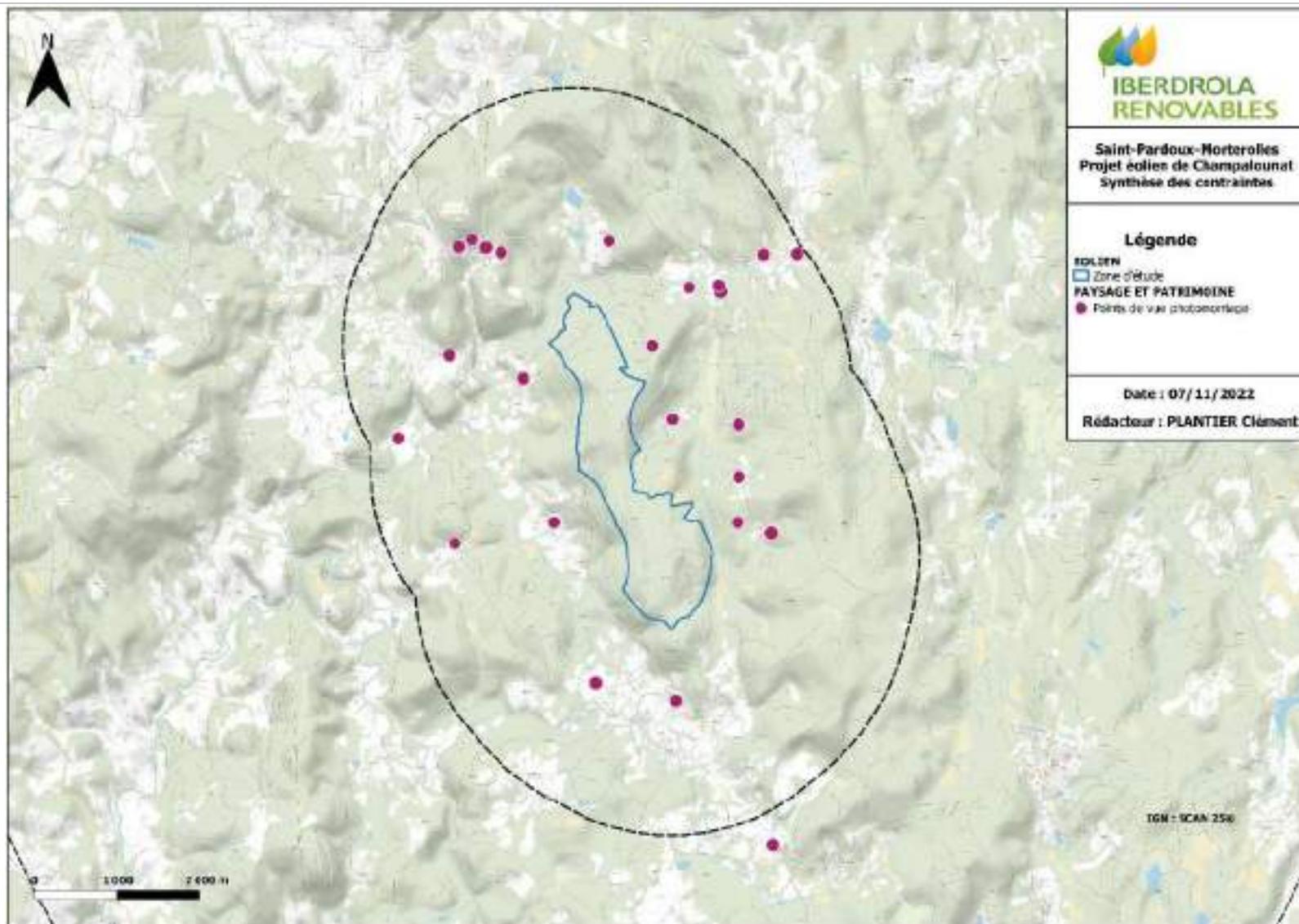
L'étude paysagère

Points de vue des aires d'étude immédiate et rapprochée



L'étude paysagère

Points de vue de
l'aire d'étude
immédiate



L'étude paysagère

Etat initial



Esquisse



L'étude paysagère

Photomontage



L'étude paysagère

Etat initial



Esquisse



L'étude paysagère

Photomontage



Sur carte, identifiez 10 points de
vue pour la réalisation de
photomontages

Sous-groupe : Les projets locaux

Les projets locaux

Les retombées locales liées au projet éolien

Les loyers

Pour l'implantation des éoliennes sur les terrains communaux

Et pour l'utilisation temporaire de la voirie

Les revenus fiscaux

Pour les communes, conformément à la réglementation sur les entreprises

Des mesures compensatoires

Conformément à la démarche **ERC** (Eviter, Réduire, Compenser) prévue par le cadre réglementaire, un certain nombre de mesures compensatoires seront programmées

Des mesures d'accompagnement

Les projets locaux

Zoom sur les retombées fiscales

Les revenus fiscaux

	IFER	Taxe foncière	CVAE	CFE	Total
Commune	21 300€	/	/	/	21 300€
EPCI	53 300€	/	2 600€	/	55 900€
Département	32 000€	4 000€	2 600€		38 600€
Région	/	/	4 000€	/	4 000€

Les loyers

Redevance annuelle globale d'environ 100 000 € (+ redevance due pour l'aire de survol à calculer)

Revenus totaux pour la commune : +/- 125 000 € par an

Les projets locaux

Zoom sur les mesures d'accompagnement

Définition

Ces mesures visent à accompagner l'insertion du projet dans le territoire considéré. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité et de sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

Ces mesures doivent être définies en concertation avec le territoire.

Les caractéristiques de ces mesures :



Elles sont en lien avec le projet d'infrastructure et permettent de renforcer sa cohérence écologique et paysagère.



Elles sont limitées par un cadre légal, justifié par le projet : le renforcement d'une mesure de compensation.



Elles doivent provenir d'une concertation avec le territoire.

QUELQUES THÉMATIQUES POUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Sobriété / efficacité énergétique
- Réduction des émissions de GES liées au transport
- Préservation de la biodiversité
- Protection / mise en valeur des paysages
- Education / sensibilisation à l'environnement

Quels projets souhaiteriez-vous
voir être mis en place ?

A vos propositions !

Présentation des résultats des réflexions et travaux de chaque sous-groupe

03 Les prochaines étapes

Les prochaines étapes

Suite à cet atelier :

Un compte-rendu

Un compte-rendu sera accessible prochainement sur le site Internet du projet afin de retrouver l'ensemble des informations partagées.

Une lettre d'information

Prochainement, une lettre vous sera transmise, avec la présentation du projet à date, un retour sur l'atelier de concertation et la date du prochain rendez-vous de concertation.

Un forum d'information

Un forum se tiendra début 2023, pour présenter à l'ensemble des habitants de Saint-Pardoux-Mortierolles et des communes limitrophes le projet et ses études, les résultats de l'atelier, les prochaines étapes, etc.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le
SITE INTERNET

- Le projet éolien de Champalounat
- Une foire aux questions
- Les supports et comptes rendus des rendez-vous de concertation

www.projeteolien-de-champalounat.fr



Forum d'information le
mercredi 18 janvier 2023
de 17h à 20h
(Saint-Pardoux-Mortierolles)



Merci !



Frédéric RABIER

Responsable développement
Sud-Ouest
frabier@iberdrola.fr
06 28 40 09 23



Céline HUNOT

Cheffe de projets
chunot@iberdrola.fr
06 45 56 66 83



Charline VIALLE

Associée
Charline.vialle@demopolis-
concertation.fr
06 13 60 01 06



David HEINRY

Président associé
David.heinry@demopolis-
concertation.fr
06 10 16 16 75



Mathilde GONZALEZ

Consultante
Mathilde.gonzalez@demopolis-
concertation.fr
07 85 63 85 66

Iberdrola

Equipe Demopolis Concertation